PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : SECTEUR INDUSTRIE BÂTIMENT COMMERCE (PRAP IBC)



Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en oeuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique. Être capable de proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humains.

Contenus

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique. La démarche de prévention : – Structuration missions et organisation du secteur – Code du travail, principes de prévention – Place et rôle dans la dynamique de prévention de l'entreprise. La situation de travail : – Décrire une situation de travail – Identifier les situations de travail dangereuses – Rechercher des déterminants – Proposer et évaluer des pistes d'amélioration. Anatomie, physiologie du corps humain : – Connaissance du fonctionnement du corps humain et les limites du corps humain d'un point de vue bio mécanique – Dommages potentiels liés à l'activité physique. Principes organisateurs de l'action motrice dans les différentes situations de travail.

Pré-requis

Pas de pré-requis.

Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien de motivation

Public concerné

Tout public, Salariés, Contrat de professionnalisation, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 14h
- Nombre d'heures au total : 14.h

Méthodes pédagogiques

 Formation action. - Prise en compte des situations professionnelles spécifiques du milieu professionnel des participants. - Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse sur le terrain de l'environnement de travail des stagiaires. - Évaluation et certification selon le référentiel INRS.

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Examen final

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un certificat INRS "acteur PRAP IBC" valable 24 mois.

Modalité de financement

- Financement individuel
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Financement France Travail

Tarif

Tarif maximum 23€/heure

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Pas de taux récent disponible.

Débouchés et poursuites d'études

Obtention du certificat PRAP.

Information(s) diverse(s)

Nous contacter pour les dates de session.

Formation réalisée par GRETA Auvergne



Égalité Fraternité

